

COMMUNIQUE CONJOINT ADOPTE A L'ISSUE DU SOMMET MAROC-CCG

– Traduction non-officielle –

Riyad, Royaume d'Arabie Saoudite,
20 avril 2016
Secretariat General, Riyad

1. Partant des relations solides et des liens historiques forts entre les dirigeants et les peuples des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) et du Royaume du Maroc, et convaincus de l'importance de la solidarité et de l'intégration.
2. Leurs Majestés et Altesses les dirigeants du Conseil de coopération du Golfe et Sa Majesté le Roi Mohammed VI, se sont réunis en Sommet à Riyad, en Arabie Saoudite, le mercredi 20 Avril 2016.
3. Leurs Majestés et Altesses, dirigeants du CCG et Sa Majesté le Roi Mohammed VI ont réaffirmé leur foi en la communauté du destin et des objectifs et leur attachement aux valeurs de solidarité agissante et de fraternité sincère, qui forment le socle des relations historiques exceptionnelles liant les Pays du CCG et le Royaume du Maroc.
4. Le Sommet a constitué une occasion pour renforcer le Partenariat stratégique entre les pays du CCG et le Royaume du Maroc, et coordonner les positions face aux défis et menaces qui guettent la région arabe, ainsi que pour échanger les vues concernant les questions régionales et internationales d'intérêt commun.
5. Les dirigeants ont exprimé leur satisfaction quant au progrès continu de l'action commune pour la réalisation de ce Partenariat stratégique selon les plans d'action définissant ses dimensions et objectifs, afin de renforcer les processus du développement humain, faciliter l'échange commercial et promouvoir l'investissement. Ils ont souligné la nécessité de donner à ce partenariat un saut qualitatif et de le développer dans sa dimension institutionnelle.
6. Par ailleurs, les dirigeants ont exprimé leur engagement en faveur de la défense commune de la sécurité et de la stabilité de leurs pays, du respect de la souveraineté des Etats, de leur intégrité territoriale et de leurs constantes nationales, ainsi que leur rejet de toute tentative visant à ébranler la sécurité et la stabilité et à répandre le séparatisme et la division, avec le dessein de la recomposition des cartes des pays ou de leur partition, au risque de menacer la paix et la sécurité régionale et internationale.
7. Partant de ces constantes, le Sommet affirme que les Pays du CCG et le Royaume du Maroc constituent un bloc stratégique uni, où ce qui touche à la sécurité d'un Etat, impacte la sécurité des autres Etats.
8. Dans le même sillage, les dirigeants des pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont réaffirmé leur position de principe, considérant la question du Sahara marocain comme une cause pour les pays du CCG également. Ils ont réitéré leur position favorable à la marocanité du Sahara et leur soutien à l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc, comme fondement de toute solution à ce différend régional artificiel. Ils ont également exprimé leur rejet de toute atteinte aux intérêts supérieurs du Maroc, compte tenu des indicateurs dangereux relevés dans ce dossier durant les dernières semaines.

9. Au vu des développements et menaces sécuritaires et politiques graves que connaît la région arabe, exacerbés par l'absence de solutions au conflit au Moyen-Orient et de règlement des crises dont souffrent la Syrie, l'Irak, la Libye et le Yémen, le Sommet met l'accent sur l'importance de conjuguer les efforts pour faire face à ces défis, avec fermeté et responsabilité.

10. Les dirigeants ont, en outre, réitéré leur condamnation de l'extrémisme et du terrorisme sous toutes ses formes et manifestations. Ils ont insisté sur la nécessité de ne pas associer ce fléau dangereux à une civilisation ou à une religion, tout en se dressant face à toutes les tentatives visant à disséminer le sectarisme qui enflamme la discorde, avec le dessein d'intervenir dans les affaires intérieures des Etats. Ils ont appelé à la coordination des efforts régionaux et internationaux pour lutter contre le terrorisme, l'extirper et en anéantir les causes, insistant sur l'importance du soutien apporté à ces efforts par l'Alliance militaire islamique pour combattre le terrorisme.

11. Ce Sommet a été aussi l'occasion d'examiner les possibilités d'asseoir les bases d'une coopération plus globale entre le CCG, le Royaume du Maroc et les pays africains subsahariens, de manière à renforcer la sécurité, la stabilité et servir les intérêts communs.

12. Aux termes de ce Sommet, leurs Majestés et Altesses ont souligné l'importance de poursuivre la concertation et la coordination pour renforcer les fondements du Partenariat existant entre les Pays du CCG et le Royaume du Maroc, en vue de concrétiser les aspirations de leurs peuples, servir les intérêts des nations arabes et islamiques et réaliser la paix et la sécurité mondiales.

Fait à Riyad, le mercredi 14 Rajab 1437 de l'Hégire, correspondant aux 20 avril 2016.